

Fiches médicaments par Voie Orales contre le Cancer (VOC) : Élaboration, mise à jour et diffusion

Rédaction : Swanny Perrin

Relecture : Fanny D'Acremont, Delphine Deniel-Lagadec, Julie Lagarde, Gilles Piriou

Approbation : Groupe de travail VOC Bretagne-Pays de la Loire

1. Contexte

L'élaboration et la mise à jour de documents d'information à destination des patients et des professionnels entre dans le cadre des missions des OMEDITs telles que définies dans le Décret n° 2017-1483 du 18 octobre 2017 notamment sous l'intitulé « [l'OMEDIT] met à disposition des structures et professionnels de santé des informations, des formations et des outils adaptés, sans préjudice des missions de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé mentionnées à l'article L. 5311-1 et des missions des centres régionaux de pharmacovigilance mentionnées aux articles R. 5121-158 et R. 5121-159, avec lesquels il collabore et organise des échanges réguliers sur les pratiques relatives à l'usage des médicaments, des produits et des prestations, notamment ceux mentionnés à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale ».

2. Objet

Ce document décrit les modalités d'élaboration, de mise à jour et de diffusion des fiches médicaments sur les traitements par Voie Orale contre le Cancer (VOC) à destination des patients et des professionnels de santé – « fiches VOC ».

Il a pour but de formaliser une méthode et une ligne éditoriale commune afin d'assurer une harmonisation et une reproductibilité de l'activité.

L'élaboration, la mise à jour et la diffusion des fiches VOC relèvent d'une activité inter-régionale réalisée en collaboration par l'OMEDIT Bretagne (B) et l'OMEDIT Pays de la Loire (PdL).

3. Domaine d'application

Ce document concerne l'ensemble des professionnels en charge de l'élaboration, la mise à jour et la diffusion des fiches VOC.

4. Méthode

4.1. Comité éditorial

Le comité éditorial assure la rédaction, la mise à jour, la relecture et la diffusion des fiches VOC. Il est composé de rédacteurs et de relecteurs - approbateurs (en charge de la diffusion).

Son pilotage opérationnel est assuré par les pharmaciens référents des deux OMEDITs qui sont en charge de missionner les différents intervenants pour la rédaction et la mise à jour des fiches.

Afin d'assurer un maximum d'objectivité et d'exactitude dans les fiches, l'organisation suivante a été approuvée :

- Chaque membre du comité éditorial peut être en charge d'une création / mise à jour.

- Si besoin, un expert externe peut être sollicité (nouvelle fiche, nouvelle classe thérapeutique, spécificités particulières).
- La relecture finale et approbation de la fiche avant mise en ligne doit être faite par un pharmacien membre du comité éditorial (différent du rédacteur le cas échéant).
- Le comité éditorial se réunit par téléphone le 1er lundi de chaque mois (1h) de façon à aborder l'état d'avancement des travaux (création, mise à jour, évolution des fiches).

Composition du comité éditorial au 06/07/2020 :

	Rôles	OMEDIT Bretagne	OMEDIT Pays de la Loire
Rédacteurs	Créer ou mettre à jour une fiche selon les modalités décrites dans ce document	- Delphine DENIEL LAGADEC	Tous (interne en pharmacie et pharmaciens)
Relecteurs - approbateurs	1/ S'assurer de l'exactitude scientifique des données, apporter les corrections éventuelles sur le fond et/ou la forme. 2/ S'assurer que les corrections ont été prises en compte, dernière relecture (forme) avant de donner le feu vert pour la diffusion	- Céline POUPEAU - Gilles PIRIOU	- Swanny PERRIN - Julie LAGARDE - Hélène MASQUIN - Fanny D'ACREMONT

4.2. Comité scientifique : groupe VOC

Il a été décidé de constituer un seul comité scientifique pour les deux régions afin d'harmoniser le message diffusé.

Idéalement ce comité scientifique doit être composé d'oncologues (cancers « solides »), d'hématologues, d'IDE de coordination, de pharmaciens (spécialisés en oncologie), de pharmacovigilants, de représentants des patients et des professionnels (URPS pharmaciens, infirmiers, médecins) des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Le comité scientifique apporte son avis sur les fiches, notamment en ce qui concerne les messages clés et les recommandations à transmettre. Il peut également être source de mise à jour, d'évolution et constituera un relais certain pour leur diffusion. En cas de besoin d'expertise spécifique le groupe pourra faire appel à un expert régional du domaine concerné.

Le comité se réunira une fois par an et sera par ailleurs sollicité par mail pour avis.

La composition actuelle du groupe (Avril 2020) est la suivante :

Nom	Fonction	Région
Mme Isabelle BECIGNEUL	Infirmière, représentante URPS infirmiers PL	Pays de la Loire
Dr Claude BERTRAND	Pharmacien oncologue, Centre Eugène Marquis, rennes	Bretagne
Dr Lise BOUSSEMARY	Dermatologue, CHU Rennes	Bretagne
Dr Hedwige BRAULT	Pharmacien représentant URPS Pharmacien Bretagne, Concarneau	Bretagne
Dr Caroline FOLLIARD	Pharmacien, ICO Angers	Pays de la Loire
Dr Hélène DE SOLMINIHAC	Médecin généraliste spécialisé en soins	Bretagne

	palliatifs/soins de support, Brest	
Dr Sandrine ESTIVIN	Gériatre, CHU de Brest, membre de l'UCOG Bretagne	Bretagne
Dr Anne GANGLER	Cancérologue, établissement de santé Bugeois Vallée	Pays de la Loire
Dr Martine GARDEMBAS	Hématologue, CHU Angers	Pays de la Loire
Dr Maryse GARENAUX	Pharmacien représentant URPS Pharmacien Bretagne, Quimper	Bretagne
Mme Stéphanie HOUIT CORBES	IDE de coordination, Appui Santé Brocéliande	Bretagne
Dr Dominique KOWALSKI	CRPV de Brest	Bretagne
Mme Marie-Christine LARIVE	Représentant des usagers France Assos Santé et membre de la Ligue Contre le Cancer en Loire-Atlantique	Pays de la Loire
Dr Laurence LAGARCE	Pharmacien, CRPV Angers	Pays de la Loire
Dr Ketel LE DU	Hématologue, Clinique Victor Hugo, Le Mans	Pays de la Loire
Dr Delphine LEGOUPIL	Onco-dermatologue, CHU Brest	Bretagne
Mme Vanessa MARIE	Représentante France Assos Santé	Bretagne
Dr Donavine NIMUBONA	Président du réseau oncobretagne, Rennes	Bretagne
Dr Elisabeth POLARD	Pharmacien, CRPV de Rennes	Bretagne
Mme Anne RAIMBAULT	Infirmière représentante URPS Infirmiers Bretagne	Bretagne
Dr Frédéric ROLLAND	Oncologue, ICO Nantes	Pays de la Loire
Dr Anne-Lise RUELLAN	Pharmacien, CRPV Nantes	Pays de la Loire
Dr Hélène SIMON	Oncologue, CHU Brest	Bretagne
Dr Thierry URBAN	Oncologue, CHU Angers	Pays de la Loire
Dr Gwenaëlle VEYRAC	Pharmacien, CRPV Nantes	Pays de la Loire
Dr	Pharmacien, représentant URPS pharmaciens PL	Pays de la Loire

4.3. Gestion des sources bibliographiques, veille documentaire

L'élaboration et la mise à jour des fiches reposent sur les informations provenant de différentes sources, notamment :

- Résumés des caractéristiques des produits (RCP) en version française ;
- Avis et recommandations émis par la HAS ;
- Actualités de l'ANSM (points d'information, informations de sécurité, communiqués et travaux de l'Agence Européenne des Médicaments) ;
- Le JO, Journal Officiel de la République Française, pour les mises à jour réglementaires ;
- Le tableau d'information médicoéconomique sur les médicaments anti-cancéreux ;
- Les dépêches APM ;
- Les retours ou demandes des professionnels de santé utilisateurs des fiches ;
- Les retours ou demandes des patients ou associations de patients utilisateurs des fiches ;
- Les retours de laboratoires pharmaceutiques ayant pris connaissance des fiches ;
- D'autres sources selon les contextes.

Les sources d'informations utilisées et la date de consultation de chaque source figurent à la fin de chaque fiche ; un lien hypertexte est ajouté vers le RCP disponible sur la base de données publique des médicaments.

La veille documentaire est assurée par :

- OMEDIT PL : JO, ATIH
- OMEDIT B : ANSM, APM

En cas d'informations ascendantes (patients, professionnels, laboratoires), celles-ci sont partagées dans le groupe de travail (comité éditorial).

4.4. Création d'une fiche

Une fiche est créée dès lors qu'une nouvelle molécule est mise sur le marché, sur déclenchement d'un membre qui assure la veille réglementaire et bibliographique ou encore à la demande du comité scientifique.

Les fiches par spécialité sont élaborées à partir de modèles de fiches types et reposent sur :

- une revue des documents réglementaires en vigueur des molécules concernées (RCP et Plan de Gestion de Risque) ;
- une revue des recommandations publiées dans la littérature médicale, des données de pharmacovigilance ;
- un consensus de recommandations (UCOG, ONCO PL, ONCO B, INCa) ;
- l'expérience et l'avis du comité scientifique ;
- des contributions extérieures au groupe de travail sont également collectées lorsqu'une expertise complémentaire à celle du groupe est nécessaire.

4.5. Mise à jour / révision d'une fiche

Les mises à jour et révision sont déclenchées en fonction :

- Du temps : à partir du fichier de suivi pour révisions périodiques (a minima tous les 2 ans sauf si évènement intercurrent) ;
- De toute information nouvelle issue de la veille documentaire.

Doivent être indiqués sur la fiche le n° de version et le mois de mise à jour.

La nature des mises à jour effectuées sera répertoriée dans le tableau de suivi.

Une alerte sur les révisions à effectuer sera faite par les pilotes lors des réunions mensuelles.

4.6. Règles éditoriales

Règles générales

- Identification du médicament :
 - o fiche professionnelle : DCI (en minuscule) sauf dans le titre (nom de spécialité® + DCI).
 - o fiche patient : DCI + nom de spécialité® dans tout le document
- Trame : respect des trames types validées par le groupe de travail et le comité scientifique.
- Utilisation des phrases types autant que possible, à moduler si nécessaire (donner la source pour le relecteur).
- Icones / images : banque d'image libre de droit. Certaines des images proviennent notamment de la base <https://smart.servier.com/> (utilisation libre autorisée).
- Photographies des unités de traitement : utiliser des photographies libres de droit.
- Schéma de mécanisme : utiliser des images libres de droit.

- Modifications proposées en cours de mise à jour : toute correction doit être identifiable par le relecteur pour le suivi de correction (utilisation du document « modèle de création – relecture » pour échange d'information entre le rédacteur et le relecteur).
- Citation des sources bibliographiques additionnelles à identifier par un petit numéro/sigle renvoyant à la référence à la fin du document en plus des RCP et autres sources de référence.
- Les informations sont à répertorier au travers de catégories standardisées.
- Les fiches VOC n'ont pas vocation à remplacer les RCP des molécules. Elles ont une valeur indicative et informative mais non contractuelle.

Règles par catégories – fiches professionnelles

En-tête	Titre : Molécule SPECIALITE® Numéro de version Mois de mise à jour
Mécanisme d'action et indication(s)	Préciser si indications AMM ou ATU Classe pharmaco-thérapeutique => ajout d'un logo type (classe, cible) Indications précise (comme indiquées dans le RCP) Si utilisation hors AMM, ATU ou RTU, préciser la date d'octroi.
Présentation et caractéristiques	Photographie si possible et description des unités de traitement et conditionnement Modalités de conservation
Prescription et dispensation	Modalités particulières à préciser
Posologie et modalités de prise	- Posologie recommandée comme indiquée dans le RCP + modalités de prises (avec ou sans nourriture, heure fixe, ...) - durée et la fréquence (en continue, 21j/28, x jour par semaine, ...) - contre-indications ou adaptations posologiques selon le terrain (fonction rénale, hépatique => icônes spécifique et selon la tolérance => renvoyer généralement au RCP pour infos plus détaillées (phrase type à adapter : « La prise en charge des effets indésirables peut nécessiter des adaptations posologiques spécifiques - voir § 4.2 du RCP ¹ ») - Conduite à tenir en cas d'oubli de prise ou de vomissement
Surveillances	Synthèse des examens à réaliser avant mise en route et pendant le traitement
Principales interactions médicamenteuses	- Synthèse de la voie métabolique principale et autres caractéristiques pharmacocinétiques pertinentes - IAM selon le niveau de contrainte (tableau) - Mention : liste non exhaustive
Gestion des principaux effets indésirables (EI)	- Synthèse des principaux EI (très fréquent et fréquent) ou ayant une prévention/CAT spécifique recommandées groupés par type de toxicité et fréquence - Prévention et conduite à tenir selon les - Mention liste non exhaustive et contact CRPV
Pied de page - sources	

Règles par catégories – fiches patients

En-tête	Titre : Molécule SPECIALITE® Numéro de version Mois de mise à jour
Qu'est-ce que SPECIALITE® molécule ?	Indication Modalité de prescription et dispensation Présentation (Photographie si possible et description des unités de traitement et conditionnement) Modalités de conservation, stockage et manipulation
Comment prendre ce médicament ?	Plan de prise personnalisable
Que faire en cas d'oubli ou de vomissement ?	Conduite à tenir
Interactions avec d'autres médicaments et/ou votre alimentation	Synthèse des grandes contre-indications ou asso déconseillées
Grossesse et allaitement	Logo – restrictions- modalités de contraception
Quels effets indésirables peuvent survenir avec SPECIALITE® molécule ?	Synthèse des principaux EI et les mesures de prévention recommandées
Que faire en cas de survenue d'effet(s) indésirable ?	CAT, signes d'alerte et contacts utiles
Source	Renvoi à la notice du médicament

4.7. Modalités de diffusion

Mise en ligne sur les sites internet :

La version mise à jour est envoyée aux deux OMEDITs pour mise en ligne sur leurs sites internet respectifs.

Diffusion aux professionnels d'établissement et de ville :

Envoi de mails aux listes de diffusions définies en Bretagne et Pays de la Loire.

Publication :

La présente méthode formalisée est rendue publique sur les sites internet des deux OMEDITs.

5. Aspects réglementaires

5.1. Droits d'auteurs et de reproduction

Les contenus : logos, icônes, puces graphiques et autres, sont protégés au titre des droits d'auteurs et des articles L511.1 et suivants du code de la propriété intellectuelle relatifs à la protection des modèles déposés.

Ils sont la propriété des unités de coordination de l'OMEDIT Bretagne et de l'OMEDIT Pays de la Loire ou de tiers les ayant autorisés à les utiliser.

5.2. Déclarations publiques d'intérêts

Rédacteurs et relecteurs doivent fournir une déclaration publique d'intérêt (DPI) annuelle. Une phrase renvoyant vers le site de DPI doit être ajoutée sur les sites internet des deux OMEDITs.

Les OMEDITs n'acceptent et ne reçoivent pas de fonds publicitaires. Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique concernant les données publiées.

6. Documents de référence

- RCP : sites [EMA](#), [base de données publique des médicaments](#), [Therapie.org](#)
- Les recommandations de l'INCa sur la prévention et la gestion des effets indésirables des anticancéreux par voie orale – voir <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Medicaments/Prevention-suivi-et-gestion-des-effets-indesirables>
- Site internet de l'[Agence européenne du médicament \(EMA\)](#) : supports d'information disponibles en plusieurs langues (SmPC = RCP ; risk management plan, ...)
- Guide et outils de l'Observatoire dédié au Cancer B PL :
 - « Guide de bonnes pratiques sur les voies orales anticancéreuses » destiné aux professionnels de santé élaborée en 2010, dernière mise à jour en 2013 (version 2.0)
 - « Carnet de suivi pour les patients traités par une chimiothérapie par voie orale »
 - Fiches de « Gestion des effets indésirables des anticancéreux par voie orale »
 - Fiches « Prise en charge des personnes âgées traitées par anticancéreux par voie orale »
 - <http://www.omedit-paysdelaloire.fr/fr/observatoire-cancer/cancer-fiches-medicaments>
 - <http://www.omeditbretagne.fr/lrportal/accueil/cancer/boite-outil/chimio-per-os.html>
- Prix HT pour les médicaments de la réserve hospitalière, TTC pour ceux disponibles en ville : [Base des Médicaments et Informations Tarifaires \(BdM IT\)](#) ou <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>
- Médicaments sous surveillance renforcée (triangle noir) :
[https://www.ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-des-medicaments/Medicaments-sous-surveillance-renforcee2/\(offset\)/0](https://www.ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-des-medicaments/Medicaments-sous-surveillance-renforcee2/(offset)/0)
<http://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/index.php>

- Interactions médicamenteuses => RCP + thésaurus des interactions médicamenteuses de l'ANSM [https://ansm.sante.fr/Dossiers/Interactions-medicamenteuses/Interactions-medicamenteuses/\(offset\)/0](https://ansm.sante.fr/Dossiers/Interactions-medicamenteuses/Interactions-medicamenteuses/(offset)/0)

Si l'information est différente entre les deux documents pour une même interaction, prendre l'info du thésaurus sauf si cette partie du RCP a été mise à jour plus récemment.

Si besoin, demander l'expertise d'un CRPV.

- Autres interactions : http://www.theriaque.org/apps/recherche/rch_phyto.php + autres liens proposés par le groupe de travail IM / cancérologie

Voir boîte à outil OMEDIT PdL :

<http://www.omedit-paysdelaloire.fr/fr/bao/imei/medicamentsetplantes>

- Grossesse et allaitement : données du CRAT lorsqu'elles existent : <https://www.lecrat.fr/>
- Documents de minimisation des risques si existants => ANSM : Mesures additionnelles de réduction du risque (MARR) : [https://www.ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-des-medicaments/Mesures-additionnelles-de-reduction-du-risque/\(offset\)/1](https://www.ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-des-medicaments/Mesures-additionnelles-de-reduction-du-risque/(offset)/1)

Les MARR sont destinées à prévenir ou réduire la probabilité de survenue d'effets indésirables, leur gravité et/ou l'impact sur le patient. Ce sont :

- les lettres aux professionnels de santé
- les documents d'information pour les professionnels de santé et/ou patients, sur divers supports : lettres, guides, check-list, brochures, cartes-patients, diaporamas de formation
- les programmes d'accès restreint : distribution contrôlée, programme de prévention des grossesses.

La mise en œuvre de ces mesures et leur diffusion incombent au(x) titulaire(s) de l'AMM, sous contrôle de l'ANSM qui s'assure au préalable que les documents sont adaptés aux problèmes de sécurité et aux conditions d'utilisation du produit. Les documents validés par l'ANSM accessibles dans cette rubrique sont mis à jour en fonction des nouvelles informations de sécurité.

- Liste en sus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/autres-produits-de-sante/dispositifs-medicaux/la-liste-en-sus/article/referentiel-des-indications-des-specialites-pharmaceutiques-inscrites-sur-la>

+ Tableau d'informations médico-économique en ligne sur les sites des OMEDITs

- Médicaments à dispensation particulière à l'officine : <http://www.meddispar.fr/>
- Guide méthodologique HAS : Élaboration d'un document écrit d'information à l'intention des patients et des usagers du système de santé (2008)

7. Remerciements

Les fiches VOC ont été créées en 2010 par l'Observatoire dédié au Cancer B PL, structure d'évaluation et d'expertise scientifique en cancérologie rattaché à l'OMEDIT Bretagne et l'OMEDIT Pays de la Loire depuis 2011.

Le groupe VOCC initié en 2008 était composé de membres de l'Observatoire dédié au cancer B PL, des réseaux Onco, de cliniciens, pharmaciens et infirmières, de représentants des conseils de l'Ordre, des Directions Régionales du Service Médical, des OMEDITs, du Cancéropôle Grand Ouest, du Comité de patients et des URPS des deux régions.

Les fiches VOC étaient les outils les plus téléchargés sur le site OMEDIT PdL en 2019. D'autres témoignages, résultats d'enquêtes (enquête de satisfaction l'Observatoire 2019, l'étude EFIP-AKO conduite par l'OMEDIT Centre - Val de Loire, France Assos Santé et Oncocentre en 2016) confirment l'utilisation et l'intérêt des professionnels et des patients pour les fiches.

En 2019, l'organisation des missions Cancer des OMEDITs a évolué avec la disparition de l'Observatoire dédié au Cancer B PL. La poursuite de l'élaboration, la mise à jour et la diffusion des fiches VOC est réalisée en collaboration par l'OMEDIT B et l'OMEDIT PdL. Les OMEDITs tiennent à remercier les membres du premier groupe VOCC et tous les praticiens sollicités pour leurs expertises dans l'élaboration et la mise à jour des fiches, des messages clés et du guide VO :

- Groupe VOCC (membres présents à la dernière réunion, 2013) animé par Françoise Grude, Pharmacien Observatoire dédié au Cancer BPL, et Catherine Bohec, coordinatrice OncoBretagne :

Béatrice	Allard Coualan	Médecin URPS Médecins libéraux B
Frédérique	Apolinaire	Pharmacien Clinique Victor Hugo, Le Mans
Fabienne	Aubin	Pharmacien CHU Rennes, Représentant des Pharmaciens hospitaliers B
Véronique	Barbarot	Oncologue Réseau territorial, Nantes
Claude	Bertrand	Pharmacien Centre Eugène Marquis Rennes
Réjane	Bessard	Pharmacien CH Vannes,
Catherine	Bohec	Ex coordinatrice du réseau OncoBretagne, Direction Qualité Centre Eugène Marquis, Rennes
Hugues	Bourgeois	Oncologue Clinique Victor Hugo Le Mans, Coordination Observatoire dédié au Cancer B PL
Serge	Caillier	Pharmacien EPHEU Nantes membre du Bureau du Conseil Central D de l'Ordre des pharmaciens, élu de la région PL
Jean-Luc	Caillot	Responsable transfert clinique Cancéropôle Grand Ouest CGO
Anne-Marie	Caminondo	Pharmacien CH Le Mans
Tatiana	Ceban	Oncologue ICO Paul Papin, Angers
Maryne	Chesnot	Pharmacien
Christelle	Collec	Relation aux usagers, CHRU Brest
Delphine	Deniel-Lagadec	ARC Observatoire dédié au Cancer B PL
Lucien	Desert	Pharmacien URPS Pharmaciens B
Catherine	Devys	Pharmacien ICO Paul Papin, Angers
Pascal	Donny	Pharmacien conseil Chef de service Assurance Maladie PL
Claude	El Kouri	Oncologue Centre Catherine de Sienne, Nantes
Fabienne	Empereur	Médecin, Coordinateur réseau ONCO PL
David	Feldman	Pharmacien, CHU Nantes
Marc	Ferec	Oncologue, CH Morlaix
Caroline	Folliard	Pharmacien ICO Paul Papin, Angers
Gérard	Ganem	Oncologue Clinique Victor Hugo Le Mans, Président Réseau ONCO PL
Hélène	Garel	Assistante de coordination réseau OncoBretagne

Maryse	Garenaux	Pharmacien libéral, réseau Onc'Oriant, Conseil Régional Ordre des Pharmaciens B
Chrystelle	Grollier	Pharmacien Clinique Victor Hugo, Le Mans
Françoise	Grudé	Pharmacien coordinateur, Observatoire dédié au Cancer B PL
Alain	Guilleminot	Pharmacien, URPS Pharmaciens PL
Daniel	Guillerm	Président URPS Infirmiers B
Anita	Guilmard	Secrétariat Référentiels/RCP Régionales Réseau Onco Pays de la Loire
Thomas	Herault	URPS ML Pays De La Loire
David	Jacq	Pharmacien, ARS PL
Hélène	Jantzem	Pharmacien, CRPV Brest
Claude	Jego	Cadre de santé, CH Quimper
Claire	Jube	Infirmière Coordinatrice Réseau territorial, Nantes
Pierrick	Jullien	Médecin Coordinateur réseau Onc'Oriant, CHBS Lorient
Amélie	Kalem	Pharmacien, CHU Nantes
Morgane	Kermarrec	Ingénieur Qualité OncoBretagne
Thierry	Labarthe	Médecin URPS Médecins libéraux B
David	Le Roux	Cadre coordinateur pole, CHBA Vannes
Dominique	Le Vu	Conseil de l'Ordre des Pharmaciens PL
Pascale	Lerallic Goualc'h	Infirmière Coordinatrice Onc'Oriant
Catherine	Leyrissoux	Pharmacien URPS Pharmaciens B
Catherine	Ligeza-Poisson	Oncologue, Clinique Mutualiste de Saint Nazaire
Isabelle	Loisel	ex Cadre de Santé Coordinateur Réseau Onc'Oriant Cadre de Santé UCOG B
Fanny	Marhuenda	ARC Observatoire dédié au Cancer B PL
Francoise	Mariot	Pharmacien libéral, Conseil de l'Ordre des Pharmaciens PL
Jean Claude	Maupetit	Pharmacien CHU Nantes, Coordinateur OMEDIT PL
Sylvie	Metayer	Infirmière faisant fonction de cadre coordinateur, Oncovannes
Jean-Philippe	Metges	Oncologue CHRU Brest, Coordination Observatoire dédié au Cancer B PL
Isabelle	Minaud	Infirmière Coordinatrice Association Ressources Loire Estuaire Saint-Nazaire
Florence	Morvan	Cadre coordinateur Onco'Kerne
Amel	Msadek	Infirmière clinicienne Centre Eugène Marquis Rennes
Nathalie	Mugnier	Pharmacien CHRU Brest
Catherine	Naveau-Ploux	Pharmacien CH Le Mans
Isabelle	Nicolleau	Conseil de l'Ordre des Pharmaciens PL
Martine	Ollivier	Infirmière Réseau Onco'Kerne
Christine	Pallier	Relation aux usagers, CHRU Brest
Hélène	Perrier	Pharmacien, CH Le Mans
Gilles	Piriou	Pharmacien CH Douarnenez, Coordinateur OMEDIT B
Sylvere	Quillerou	Président du CROP PL
Anne	Raimbault	Trésorière URPS Infirmiers B
Françoise	Riaud	Pharmacien CHD La Roche/Yon
Elise	Rochais	Pharmacien, CHU Nantes
Audrey	Rollot	Médecin réseau ONCO Pays de la Loire ICO René Gauducheau, Nantes
François	Rondeau	Pharmacien, CHU Nantes
Hélène	Senellart	Oncolgue, ICO René Gauducheau, Nantes
Patrick	Thomare	Pharmacien, CHU Nantes Hôtel Dieu

Annick	Touba,	Présidente URPS Infirmiers PDL
Thierry	Urban	Pneumologue, CHU Angers
Michèle	Urbanski	Pharmacien conseil Chef de service DRSM B
Eric	Van Melkebeke	Médecin, URPS Médecins libéraux Br
Jean Luc	Vauchelle	Cadre supérieur de santé, Réseau OncoKerné
Anne Marie	Vidal	Pharmacien CH Le Mans, Coordination Observatoire dédié au Cancer B PL
Eric	Voog	Oncologue, Clinique Victor Hugo Le Mans
Annie	Wdowik	Oncologue, CHBA Vannes
Patrick	Zamparutti	Pharmacien ARS Bretagne
Alain	Zannetti	Oncologue CH Cholet

- Membres ayant participé au guide VO non préalablement cité :

Sophie	Abadie-Lacourtoisie	Oncologue ICO Paul Papin, Angers
Corinne	Alleaume	Oncologue CH Saint-Brieuc
Dramane	Barro	Pharmacien Mayenne, URPS Pharmaciens PL
Thierry	Bouard	Pharmacien Ponchateau, URPS Pharmaciens PL
Diane	Chaumeil	Chargée de Mission, URPS Pharmaciens PL
Frédéric	Chauvelot	Pharmacien CH Morlaix
Oana	Cojocarasu	Oncologue médicale CH Le Mans
Rémy	Delva	Oncologue ICO Paul Papin, Angers
Mourad	Djalab	Médecin coordinateur Réseau Onc'Orient
Jean-Yves	Douillard	Oncologue ICO René Gauducheau, Nantes, Coordination Observatoire dédié au Cancer B PL
Joëlle	Egreteau	Oncologue CHBS Lorient
Martine	Gardembas	Hématologue CHU Angers
Sophie	Gonneville	Pharmacien Lassay les Châteaux, URPS Pharmaciens PL
François	Goupil	Pneumologue CH Le Mans
Norbert	Ifrah	Hématologue CHU Angers
Anne	Jary	Pharmacien CEM
Denis	Lelievre	Pharmacien Donges, URPS Pharmaciens PL
Christine	Leridant	Association des Stomisés de Bretagne Occidentale
Thierry	Lesimple	Oncologue Centre Eugène Marquis Rennes
Olivier	Molinier	Pneumologue CH Le Mans
Eric	Monpetit	Oncologue centre St Yves Vannes, Président réseau OncoBretagne
Nadine	Morineau	Hématologue CHD La Roche/Yon
Anthony	Mouazé	Ingénieur Qualité OncoBretagne
Donavine	Nimubona	Médecin Coordinateur Réseau OncoBretagne
Frank	Priou	Oncologue CHD La Roche/Yon
Nicole	Quentel	Comité des usagers (18 associations de patients) CHRU Brest
Sylvaine	Quillerou	Président du CROP PL
Erwan	Raingeard	Pharmacien CHD La Roche/Yon
François-Xavier	Rose	Pharmacien, fédération Ville/Hôpital B
France	Royet	Pharmacien CH Laval
Juliette	Seguin	Pharmacien Barbâtre, URPS Pharmaciens PL
Adrian	Tempescul	Hématologue, CHRU Brest